

Conditions de livraison et de paiement Lopital. Version 2025-01

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les produits et services de Lopital Nederland B.V. et Lopital België B.V., ci-après dénommés « Lopital », sauf mention contraire expresse dans le contrat, l'offre ou la commande.

1. Livraison des marchandises et services :

Les délais de livraison sont établis sur la base de notre gamme standard et de nos méthodes de travail. Si la commande ou votre demande s'écarte de la norme, le délai de livraison indiqué peut varier. Les produits livrés par nos soins, non utilisés et non endommagés, appartenant à notre gamme standard, peuvent être retournés dans leur emballage d'origine dans un délai de 10 jours ouvrables après la livraison, uniquement après consultation préalable.

Frais de retour : 10 % du prix de vente brut (avec un montant minimum de 15,00 € brut hors TVA). Frais d'expédition : pour les livraisons inférieures à 68 € (hors TVA), Lopital facture 15 € de frais d'expédition et 15 € de frais administratifs. Pour les livraisons comprises entre 68 € et 340 € (hors TVA), des frais d'expédition de 15 € s'appliquent. Pour les commandes supérieures à 340 €, aucun frais d'expédition n'est dû.

2. Accords tarifaires :

Les prix de la gamme standard et des services standard sont officiellement révisés et fixés au 1er janvier et peuvent être modifiés chaque année à la même date. Tous les prix sont indiqués en euros.

3. Conditions de paiement :

La facturation intervient après l'exécution des travaux ou la livraison des produits. Le paiement doit être effectué dans les 14 jours. Toute dérogation à cette règle doit être convenue au préalable.

4. Durée :

4.1 En concluant un engagement par le biais d'une commande ou d'un contrat, Lopital peut résilier le contrat de plein droit et sans préavis si l'autre partie ne respecte pas ses obligations contractuelles ou fait l'objet d'une procédure de faillite, d'un sursis de paiement ou d'un accord avec ses créanciers. À cet effet, Lopital applique la législation et la réglementation en vigueur aux Pays-Bas pour toutes les livraisons de biens et prestations de services. Les résiliations doivent toujours être effectuées par écrit. Les travaux déjà planifiés seront exécutés et facturés conformément au contrat en cours.

4.2 Force majeure. On entend par force majeure toute circonstance indépendante de la volonté des parties et qui rend l'exécution d'une obligation impossible ou excessivement difficile. En cas de force majeure, Lopital est en droit de suspendre ou de résilier le contrat, en tout ou en partie, sans être tenue à aucune indemnité.

5. Heures de travail :

Les tarifs de nos produits et services sont basés sur l'exécution des travaux pendant les heures de travail normales de Lopital. Celles-ci sont du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Si la livraison, la réparation, le dépannage ou l'installation ont lieu en dehors de ces heures, des frais supplémentaires seront facturés. Cela se fera toujours après accord du client.

6. Limitation du contrat :

Lors de la conclusion d'un contrat d'entretien, nous partons du principe que l'équipement est neuf ou en bon état de fonctionnement, conformément aux directives du fabricant. Si ce n'est pas le cas, une mesure de référence sera effectuée. Les frais qui en découlent sont à la charge du client. Ce n'est qu'après la mesure initiale et la réparation des éventuels défauts que les dispositions et conditions du contrat d'entretien entrent en vigueur. Les défauts qui apparaissent ultérieurement et qui existaient déjà avant la conclusion du contrat et qui ne pouvaient raisonnablement être constatés lors de la première inspection suspendent l'exécution du contrat de maintenance pour l'équipement concerné, jusqu'à ce que les défauts aient été corrigés aux frais du client.

7. Exclusions :

Les situations suivantes, ainsi que les travaux et livraisons qui y sont liés, ne sont pas couverts par les dispositions du contrat d'entretien :

1. Les pannes causées par une utilisation incorrecte, une installation inadéquate ou un entretien incomplet par l'utilisateur ou des tiers.
2. Les pannes causées par une négligence manifeste, une intention délibérée ou une imprudence frôlant l'intention délibérée, ou les destructions causées par l'utilisateur ou des tiers.
3. Les pannes ou dommages causés à l'équipement ou à des pièces telles que la peinture, le chrome, le nickel, les matières plastiques.
4. Les pannes causées par des événements extérieurs (notamment incendie, effraction, gel, dégâts des eaux, explosion).
5. Tous les dommages commerciaux causés par une panne, ainsi que par la défaillance de l'équipement et les travaux de tiers.
6. Les pannes causées par des coupures et des fluctuations de la tension secteur et de la pression d'eau.
7. Les pannes causées par le transport du produit par des tiers.
8. Les pannes sur des pièces ou des produits non fournis par Lopital, ou résultant de leur utilisation ou de leur application.
9. Les pannes, dommages ou blessures causés par le non-respect de la capacité maximale (charge de travail sécuritaire), le non-respect ou le respect insuffisant des conditions ou de l'utilisation prescrites par le fabricant. Les frais éventuels qui en découlent seront facturés.

8. Responsabilité du produit :

8.1 Nous déclinons toute responsabilité si l'entretien technique prescrit par le fabricant n'a pas été effectué ou n'est pas conforme aux instructions du fabricant, ou si des modifications ont été apportées sans l'accord de Lopital ou du fabricant.

8.2 Limitation de responsabilité. Lopital est uniquement responsable



Lopital Nederland B.V.
Laarakkerweg 9, 5061 JR Oisterwijk
Tel +31 (0)13 52.39.300, E-mail info@lopital.nl, www.lopital.nl

IBAN: NL50 INGB 0676 0858 22
BIC: INGBNL2A

BTW/Tax: NL005517692.B01
BTW/Tax: BE0896.717.884
KVK: 18023784



Lopital België B.V.
Antwerpsesteenweg 124, B-2630 Aartselaar
Tel +32 (0)3 870.51.60, E-mail info@lopital.be, www.lopital.be

des dommages directs résultant de manquements démontrables. Toute responsabilité pour les dommages indirects (y compris les dommages consécutifs, le manque à gagner, la perte de données) est exclue, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de Lopital.

9. Pannes et réparations :

Les pannes peuvent être signalées via le journal numérique, via le site web ou par téléphone en cas d'urgence (013-5239300). À l'exception des jours fériés nationaux ou des périodes de fermeture prévues à l'avance, toutes les pannes signalées pendant une semaine de travail normale seront réparées dans la mesure du possible dans les 48 heures. En cas de panne, les frais de réparation et les matériaux seront indiqués séparément sur la facture.

10. Garantie et installation :

1. Les produits Lopital bénéficient d'une garantie de 5 ans sur les défauts de construction et/ou de matériaux. Les pièces soumises à l'usure (telles que les batteries, les commandes manuelles et les câbles) ne sont pas couvertes par la garantie, sauf en cas de défauts de fabrication et/ou de matériaux. L'évaluation de ces défauts est toujours à la charge de Lopital/du fabricant. Le produit doit être renvoyé pour évaluation. Cela se fait toujours en concertation avec Lopital.

2. Si les installations techniques n'ont pas été réalisées correctement et conformément aux plans/accords (raccordement et évacuation, éventuellement électricité) ou si les espaces ne sont pas terminés/prêts sur le plan technique, les frais d'installation, les frais liés aux dommages causés au produit et les éventuels dommages consécutifs (par exemple, percage dans le sol/les plafonds) seront facturés au client.

3. Une réclamation au titre de la garantie acceptée par Lopital ne signifie pas que Lopital accepte également la responsabilité pour les dommages éventuellement subis. La responsabilité de Lopital ne s'étend jamais au-delà de ce qui est décrit dans les présentes conditions de garantie. Toute responsabilité de Lopital pour les dommages consécutifs est expressément exclue. Les dispositions de la présente clause ne s'appliquent pas si et dans la mesure où elles découlent d'une disposition légale impérative.

11. Complément aux projets :

Si la situation diffère des plans approuvés, un devis supplémentaire sera établi avant que Lopital ne poursuive les travaux. Les heures supplémentaires seront également facturées. Les travaux supplémentaires/moins travaux seront facturés après acceptation d'un devis soumis ou lorsque la déclaration de travaux supplémentaires/moins travaux aura été signée sur place par les personnes habilitées à prendre des décisions. Tout retard dans le processus de construction doit être signalé en temps utile. Si Lopital ne peut pas poursuivre les travaux alors que cela a été convenu, les frais seront facturés. Avant le début de l'installation et/ou du montage, la personne de contact sur le chantier doit être connue de Lopital. Pendant les travaux d'installation, un ascenseur (de chantier) doit être disponible pour pouvoir accéder à l'espace où les produits doivent être installés avec le matériel. Les heures de travail calculées pour les projets sont incluses :

- Mesures sur place

- Frais de déplacement
- Matériel de fixation
- Participation aux réunions de chantier
- Livraison prête à l'emploi
- Test de charge des systèmes de levage au plafond installés
- Instructions aux utilisateurs

12. Environnement de piscine :

Lors de la livraison de produits dans et/ou autour d'une piscine ou d'un espace exposé aux mêmes vapeurs et produits chimiques, Lopital remplacera, en plus des directives du fabricant, au moins une fois par an les pièces susceptibles d'être endommagées. Si un remplacement anticipé s'avère nécessaire, Lopital procédera à celui-ci. L'utilisateur ou l'établissement reste directement responsable de cette opération.

13. Vue et/ou essai.

Sauf accord contraire, les produits destinés à être vus/essayés restent la propriété de Lopital. La période d'essai est de 2 SEMAINES MAXIMUM. Vous êtes responsable du transport vers Lopital. En cas de dépassement non convenu du délai d'essai convenu ou en cas de dommages, d'autocollants apposés sur l'article, Lopital se réserve le droit de facturer des frais de réparation ou de refuser l'envoi. Après réception correcte de cet article par Lopital, vous recevrez une note de crédit.

14. Confidentialité et traitement des données (RGPD).

Si des données à caractère personnel sont traitées lors de la livraison de produits ou la prestation de services, le client est responsable du respect du RGPD. Si Lopital agit en tant que sous-traitant, un contrat de sous-traitance est établi. Toutes les données sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas partagées avec des tiers sans base juridique ou autorisation.

15. Dispositions finales.

Toute dérogation aux présentes conditions générales n'est valable que si elle a été convenue par écrit.

Si une ou plusieurs dispositions s'avèrent invalides, les autres dispositions restent pleinement en vigueur. Les parties remplaceront la disposition invalide par une disposition valide qui se rapproche le plus possible de l'objectif visé.

Les présentes conditions peuvent être modifiées par Lopital. La version en vigueur peut être consultée à tout moment sur www.lopital.nl.



Lopital Nederland B.V.
Laarakkerweg 9, 5061 JR Oisterwijk
Tel +31 (0)13 52.39.300, E-mail info@lopital.nl, www.lopital.nl

IBAN: NL50 INGB 0676 0858 22
BIC: INGBNL2A

BTW/Tax: NL005517692.B01
BTW/Tax: BE0896.717.884
KVK: 18023784



Lopital België B.V.
Antwerpsesteenweg 124, B-2630 Aartselaar
Tel +32 (0)3 870.51.60, E-mail info@lopital.be, www.lopital.be